

Réf: Dossier N° : 19875

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PHARMA 7 »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY LES 2 PLATEAUX VALLON, 31 BP
962 ABIDJAN 31**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Janvier 2016 reçus par Me KOUAME Ashanty, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PHARMA 7 » .

Objet: La représentation, la promotion des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, achat-vente de matériel médical, diverses prestations de service. En général, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés ou de nature à en fournir le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY LES 2 PLATEAUX VALLON, 31 BP
962 ABIDJAN 31**

GERANT: Monsieur TATI MARC JULES.

**RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-555 du 13/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°587 du 13/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

